

## Sûreté: aussi importante que la sécurité

En 2008, l'OFAC a réalisé 260 contrôles de sûreté

Au lendemain des attentats du 11 septembre 2001 à New York, le domaine de la sûreté a définitivement acquis une nouvelle dimension, devenant du même coup une priorité absolue à l'échelle mondiale. Jusque là, l'aviation se concentrait sur la sécurité technique et opérationnelle du transport aérien. Les événements de New York et les tentatives terroristes ultérieures ont contraint les Etats, européens notamment, à revoir leur politique en matière de sûreté qui datait des années 70, à s'adapter à la nouvelle donne et à harmoniser leurs efforts. Depuis, la sûreté n'a cessé de gagner en importance. Contrôle des passagers aux aéroports, vérification des bagages et du fret ou protection des colis avant et pendant leur chargement dans les soutes des appareils: autant de domaines où la vigilance s'est accrue face au risque terroriste.

Aujourd'hui, les mesures prises sont harmonisées dans le cadre des conventions et des accords internationaux. De par cette standardisation, les mesures sont appliquées autant que possible partout de la même manière et le niveau de sûreté est pratiquement identique d'un continent à l'autre. Par ailleurs, cette standardisation permet la reconnaissance des dispositifs de sûreté au niveau international et donc la simplification des processus, de sorte qu'il n'est pas nécessaire de recommencer les formalités à chaque escale – par exemple pour les bagages ou les passagers en correspondance. La mise en œuvre de ces mesures incombent au premier chef aux aéroports et aux compagnies

aériennes. L'OFAC vérifie leur bonne application en Suisse.

L'OFAC a mis l'accent ces dernières années sur la sûreté et élaboré une politique en la matière qui fait pendant à la politique en matière de sécurité définie en 2005. L'OFAC entend «garantir un niveau de sûreté élevé aux voyageurs, aux collaborateurs de l'industrie aéronautique ainsi qu'aux personnes et biens au sol en définissant un train de mesures adapté à la menace ».

Concrètement, l'activité de l'office consiste à vérifier et à approuver les programmes de sûreté des entreprises et à procéder à des contrôles de qualité. En 2008, l'OFAC a réalisé 12 audits, 200 inspections et 55 tests dans l'industrie. Suivant les cas, l'office a ordonné des mesures correctives dont il a également vérifié la bonne application. Contrairement à ce qui se fait pour la sécurité et afin de ne pas compromettre l'efficacité du dispositif de sûreté, l'OFAC ne communique pas le nombre de constatations, ni leur gravité.

L'année dernière a été marquée par les préparatifs et l'accompagnement du Championnat d'Europe de football Euro 2008. En concertation avec l'OFAC, les aéroports concernés se sont bien préparés à l'événement et ont mis en œuvre les mesures prescrites, si bien que l'on n'a eu à déplorer aucun problème lié à la sûreté tout au long des trois semaines de compétition.

